

07.10.2021 – 00:31 Uhr

Communiqué de presse : Environ 1,1 million de personnes pourront réduire la charge de leurs primes maladie de 40 % ou plus en 2022

Communiqué de presse

Analyse Comparis : potentiel d'économies sur les primes de l'assurance de base

Environ 1,1 million de personnes pourront réduire la charge de leurs primes maladie de 40 % ou plus en 2022

L'année prochaine, les primes de l'assurance de base baisseront de 1,4 % en moyenne. Toutefois, les clientes et clients peuvent réduire leurs primes bien davantage en changeant de caisse maladie, de franchise ou de modèle. Tels sont les résultats d'une analyse réalisée par le comparateur sur Internet comparis.ch. En effet, près de 1,1 million de personnes pourraient économiser 40 % ou plus sur leur caisse maladie en 2022. Étant donné que la prime moyenne des adultes s'élève à 4159 francs par an, ce pourcentage représente une somme non négligeable.

Zurich, le 7 octobre 2021 – Après une hausse de 1,2 % en 2019, de 0,2 % en 2020 et de 0,5 % en 2021, les primes d'assurance maladie baisseront de 1,4 % l'an prochain, et ce pour la première fois depuis 2008.

Potentiel d'économies maximal : 52 %

Pourtant, en 2022, près de 1,1 million d'adultes auront la possibilité d'abaisser de 40 % ou plus la charge de leurs primes maladie, lesquelles s'élèvent en moyenne à 4159 francs* par an. C'est ce que révèle l'analyse Comparis des primes approuvées par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Ces assuré-e-s pourraient concrétiser leur potentiel d'économies en passant à l'une des cinq caisses maladie les moins chères de leur région de primes et/ou en augmentant leur franchise et/ou en optant pour un autre modèle d'assurance auprès de leur caisse maladie actuelle.

L'examen des cinq caisses majeures de chaque région de primes (auprès desquelles environ 65 % des personnes assurées ont souscrit leur assurance de base) révèle un potentiel d'économies maximal de 52 % pour 2022, soit 2549,40 francs. Dans le canton de Lucerne, ce potentiel pourrait bénéficier à 521 personnes affiliées au modèle standard chez Helsana (sans couverture accidents) si elles choisissaient à la place le modèle du médecin de famille de CSS.

Des primes jusqu'à 34 % inférieures avec une franchise de 300 francs

Il est peu probable que les personnes assurées qui rencontrent des problèmes de santé et s'attendent à des frais de traitement élevés au cours de l'année à venir choisissent de relever le montant de leur franchise. Mais, là aussi, plus de 100 000 adultes ayant opté pour la franchise minimale de 300 francs pourraient réaliser en 2022 de 20 à 30 % d'économies en changeant de modèle et/ou d'assurance (pour passer à l'une des cinq caisses maladie les plus avantageuses). Ce chiffre s'élèverait à environ 455 000 si les personnes en question changeaient pour l'offre la moins chère.

C'est dans le canton de Vaud (région OFSP VD2) que les clientes et clients ayant une franchise de 300 francs peuvent économiser le plus en changeant de caisse maladie ; ce potentiel d'économies concerne 171 personnes affiliées au modèle standard auprès de la caisse Sanitas (sans couverture accidents). Elles paieraient 34 % soit 2379,60 francs de moins par an en s'affiliant à la caisse Assura et en souscrivant le modèle HMO.

Même avec la franchise maximale, les adultes peuvent économiser 34 %

Il existe un potentiel d'économies même avec la franchise maximale de 2500 francs. Ainsi, plus de 9208 personnes assurées ayant opté pour cette franchise pourraient, avec le même modèle, faire baisser de 20 à 30 % le poids des primes dans leur budget en passant à l'une des cinq caisses les plus avantageuses. Ce chiffre s'élèverait à environ 105 000 si les personnes en question changeaient pour l'offre la moins chère.

Le potentiel d'économies le plus élevé s'observe dans le canton de Vaud (région OFSP VD2) : les clientes et clients de la caisse Sanitas ayant choisi le modèle du médecin de famille (sans couverture accidents) qui changeraient pour la caisse Assura économiseraient 1730 francs par an, soit 34 %.

Vaste potentiel d'économies y compris pour les bénéficiaires d'autres modèles alternatifs

Même les personnes assurées qui ont déjà opté pour un autre modèle d'assurance alternatif et choisi la franchise la plus élevée peuvent économiser une coquette somme en 2022, et ce malgré la faible évolution des primes. Les assuré-e-s au modèle Telmed de la caisse Sanitas (sans couverture accidents) dans le canton de Vaud (région OFSP VD2) avec une franchise de 2500 francs bénéficient du potentiel d'économies le plus élevé – à savoir 1671,60 francs par an, soit 34 % –, réalisable en changeant pour la caisse Atupri et en conservant le même modèle.

Le potentiel d'économies pour les assuré-e-s au modèle HMO est lui aussi intéressant : les personnes qui réaliseraient le potentiel d'économies le plus haut avec ce modèle sont celles qui, affiliées à la caisse Sanitas dans le canton de Vaud (région OFSP VD2), passeraient à la caisse Assura (sans couverture accidents) en gardant le même modèle ; elles économiseraient ainsi 1616,70 francs

par an, soit 34 %.

Économiser jusqu'à 30 % tout en restant au modèle standard

Les clientes et clients du modèle standard qui ont opté pour la franchise maximale peuvent aussi économiser un peu, sans devoir changer de modèle. Le potentiel d'économies le plus élevé concerne les personnes du modèle standard affiliées auprès de la caisse Sanitas (sans couverture accidents) dans le canton de Vaud (région OFSP VD2), qui, si elles changeaient pour le modèle standard proposé par la caisse Assura, économiseraient 1628,40 francs, soit 30 %.

Il n'y a pas que le prix qui compte

Le montant de la prime n'est toutefois pas le seul critère à examiner quand il s'agit d'assurance maladie. Car, si dans l'assurance de base les caisses maladie proposent toutes les mêmes prestations, elles n'offrent pas toutes le même niveau de service à leur clientèle. En effet, les caisses maladie les moins chères sont avant tout celles qui demandent à leurs clientes et clients d'avancer le montant de leurs factures médicales (principe du « tiers garant »). « Il est conseillé aux personnes ayant un budget serré et des frais médicaux élevés de bien se renseigner sur les modalités de décompte et de remboursement avant de changer de caisse », recommande Felix Schneuwly, expert Assurance maladie chez Comparis. Les notes de satisfaction de la clientèle fournissent aussi une bonne base pour apprécier la qualité d'une (nouvelle/autre) caisse maladie.

Pour plus d'informations :

Felix Schneuwly
Expert Assurance maladie
Téléphone : 079 600 19 12
Courriel : media@comparis.ch
comparis.ch

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites chaque année, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs de télécommunications. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. Fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler, l'entreprise compte aujourd'hui plus de 200 collaborateurs à Zurich.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100878885> abgerufen werden.